

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe : 1ère répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Relations Internationales et Européennes - Interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet du présent rapport est de présenter le soutien du Conseil départemental à des opérateurs dynamiques menant des actions de sensibilisation et d'information sur l'Europe.

Au cours de l'année 2018, et dans le cadre de sa politique Européenne, vont être initiés par le Conseil départemental de nouveaux dispositifs répondant aux enjeux posés par la construction européenne.

L'Europe, un enjeu incertain pour nombre de citoyens :

L'Union Européenne est aujourd'hui composée de 28 États membres, au terme de six élargissements depuis sa création en 1958 par six pays. Aujourd'hui l'Europe se fragilise et doit faire face à la première procédure de retrait de l'Union suite au référendum du 23 juin 2016 où 51,9% des Britanniques ont choisi de la quitter. L'Europe fait face à d'autres défis, dans le contexte de crise migratoire, économique et sociale que traversent les pays Européens, ses citoyens se questionnent sur la nécessité de son existence car elle apparaît souvent comme un objet à l'identité floue, une réalité lointaine, administrative et virtuelle.

Il est aujourd'hui important de réaffirmer l'idéal Européen comme remède à toute tentation de repli sur soi et de déconstruction de 60 ans de travail commun engagé par la signature du traité de Rome en 1957. L'Europe, probablement le projet politique le plus ambitieux de notre temps, est en pleine mutation et a besoin de tous ses citoyens pour écrire son avenir.

L'Europe, un engagement fort pour la Collectivité :

Parmi les objectifs des dispositifs développés par le Conseil départemental pour répondre aux enjeux posés par la construction européenne, s'impose celui de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté Européenne, à travers un programme favorisant différents types d'actions :

- Actions contribuant à une plus grande information sur la construction Européenne et une meilleure connaissance des pays membres,
- Actions encourageant la mobilité des jeunes au sein de l'Union Européenne,
- Défense et valorisation du patrimoine Européen à travers des actions d'échange de bonnes pratiques et de partage de savoir-faire.

Sera aussi favorisée la mutualisation de son action avec les actions conduites par d'autres Collectivités locales.

Le soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en faveur des actions visant à renforcer la citoyenneté Européenne :

- Permettre l'accès de ses habitants à une information de qualité sur l'Europe et de la culture Européenne.

A cette fin, il est proposé d'apporter un soutien financier au Centre Franco-Allemand de Provence organisant des manifestations culturelles et des activités autour de la culture allemande : cercle de lecture, cours de langue, informations sur les programmes européens que l'Allemagne souhaite mettre en œuvre avec la France (mobilité jeunes, programmes économiques...).

- Permettre aux jeunes de son territoire de se saisir des opportunités offertes par l'Europe.

Le but de ses interventions est de susciter des interrogations et d'aider les jeunes à y répondre. Les intervenants privilégient le dialogue et le débat et cherchent avant tout à se mettre à la portée des jeunes. Il s'agit, par la même occasion, de sonder leurs connaissances et de pouvoir répondre, de la manière la plus appropriée, à leurs questions. Il s'agit également de les informer des opportunités que peut représenter, pour eux, l'Europe notamment par le biais d'une mobilité dans un de ses pays.

L'association Eurocircle, organisme d'appui au montage de projets transnationaux, développe et réalise des projets innovants dans différents domaines d'actions qui sont : les activités d'information, de conseil, d'accompagnement, de partenariat et développement de projets.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport :

- Les demandes de subvention de fonctionnement formulées par des associations des Bouches-du-Rhône pour des projets de soutien aux actions de sensibilisation à l'Europe ;
- L'attribution, au titre de 2018, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », d'une subvention pour un montant total de 47 000 €
- L'autorisation de la signature d'une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en deux mandats, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €
- La validation, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'action, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

